



La Région
Grand Est

C'EST QUOI
UNE RÉGION ?



La Région
Grand Est

ÉDITO DU PRÉSIDENT



Nous avons changé d'échelle et gagné en puissance d'action sans renoncer à la proximité qui fonde tout service public.



Une Région forte, c'est une Région qui peut agir pour tous et permettre à chacun d'exprimer son potentiel, d'apprendre et d'entreprendre.

La Région Grand Est a cette capacité d'action puissante pour ses habitants et ses entreprises. Depuis le 1^{er} janvier 2016, elle est au service d'un vaste territoire de 57 000 km² - fruit de la fusion de l'Alsace, de la Champagne-Ardenne et de la Lorraine - et de ses 5,5 millions d'habitants.

Ce nouveau périmètre s'est doublé de compétences élargies. La Région Grand Est a ainsi montré sa force en matière de formation, de transports, d'aménagement du territoire, de développement économique ou encore de gestion des fonds européens. Tout cela se décline en actions concrètes pour chacun d'entre vous : les ordinateurs portables déployés dans les lycées, l'accompagnement de nos entreprises et de nos agriculteurs dans la transition écologique et numérique, le développement du très haut débit pour accélérer l'innovation partout dans nos territoires, les TER ou encore les cars scolaires qui transportent vos enfants chaque matin. Notre région est aussi impliquée dans les projets de coopération transfrontalière et internationale.

Tous ces atouts, nous allons les consolider pour continuer de faire du Grand Est une région qui s'engage aux côtés de ses habitants.

Franck Leroy

Président de la Région Grand Est

LE GRAND EST EN CHIFFRES



UN PEU D'HISTOIRE...



1982 Loi relative
aux Droits et Libertés
des Communes,
des Départements
et des Régions.

réforme territoriale



*Telles que nous les connaissons
aujourd'hui, les Régions sont le fruit
d'une volonté de l'Etat de transférer
certaines de ses compétences vers
les collectivités territoriales.*

1969: référendum du
Général de Gaulle sur la régionalisation
« Faire renaître nos anciennes provinces,
aménagées à la moderne sous la forme de régions »

1982 : loi relative aux droits et libertés
des communes, des départements et des régions

2015: Loi NotrE, cette réforme
territoriale marque la fusion des Régions
Les Régions **Alsace, Lorraine**
et **Champagne-Ardenne** ont fusionné pour
donner naissance à la **Région Grand Est**

Avant 2015: 22 Régions métropolitaines
Depuis 2016 : 13 Régions

QUELLES SONT LES COMPÉTENCES DE LA RÉGION ?



DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



LYCÉES



FORMATION
PROFESSIONNELLE



AMÉNAGEMENT
DURABLE
DES TERRITOIRES



TRANSPORTS

FONDS
EUROPÉENS



RELATIONS
INTERNATIONALES



La Région partage avec d'autres collectivités des compétences comme le sport, la culture ou le tourisme.

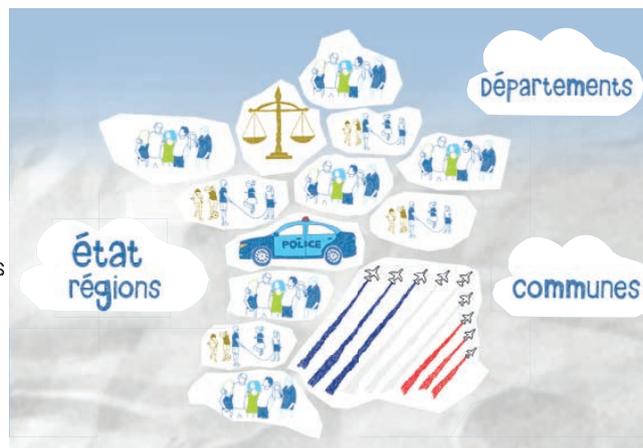
Les Régions sont donc un maillon essentiel de la vie quotidienne des citoyens, complémentaires des autres entités territoriales

Par exemple :

Compétences du Département : solidarité et collèges

Compétences des communes : écoles et transports urbains

Tandis que justice, police et défense sont du ressort de l'**Etat**



COMMENT LA RÉGION EST-ELLE ORGANISÉE ?

➔ Le Conseil Régional

L'Assemblée régionale, c'est un peu comme le Parlement de la Région !

4 à 5 fois par an, les élus régionaux se réunissent au grand complet lors des séances plénières.

Dans le Grand Est, ils sont **169**.

L'objectif : décider et voter les grandes orientations de la politique de la Région et le budget.

Chaque mois, les élus régionaux y siègent, lors des commissions permanentes pour voter les financements.



Le saviez-vous ?

En France, la Région est la seule collectivité locale dotée d'une assemblée consultative, placée auprès de l'assemblée délibérative.

Le Conseil régional consulte pour avis, le **Conseil Économique, Social et Environnemental Régional** représentant les composantes socio-économiques de la région.

Cette autre assemblée apporte aux élus l'éclairage de la société civile.

La Région Grand Est donne également la parole aux jeunes via le **Conseil régional des Jeunes** composé de 72 membres âgés de 15 à 29 ans.

➔ Le Président

Chef de l'exécutif régional, le Président dirige le Conseil Régional.

Il est élu **jusqu'en mars 2028**

Le Président de la Région Grand Est est **Franck Leroy**

➔ Les services administratifs

Une fois les orientations politiques de la Région adoptées, les services administratifs prennent le relais. Les agents de la Région sont chargés de mettre en application les politiques portées par les élus.

Combien d'agents ?

1 700 agents sont répartis entre le siège à Strasbourg, les 2 Hôtels de Région et les 12 Maisons de Région,



5 600 agents travaillent dans les lycées : ils s'occupent de l'entretien, de la cuisine, gèrent les espaces extérieurs.

*Chacun oeuvre, à son échelle,
pour un objectif commun :
faciliter le quotidien des citoyens !*

La Région
Grand Est

ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

Siège du Conseil régional
1 place Adrien Zeller
BP 91006
67070 Strasbourg Cedex
+33 (0)3 88 15 68 67

Hôtel de Région
5 rue de Jéricho
CS70441
51037 Châlons-en-Champagne Cedex
+33 (0)3 26 70 31 31

Hôtel de Région
place Gabriel Hocquard
CS 81004
57036 Metz Cedex 01
+33 (0)3 87 33 60 00



www.grandest.fr